



Repasser son permis apres une annulation

Par **unionjack73**, le **14/12/2014** à **08:41**

Bonjour,

J'ai eu une annulation de permis en 2001 pour alcoolémie.

Je voudrais a present le repasser. Dois je le repasser normalement, tel un nouveau conducteur, ou faut il que je passes par toutes les visites psychotechniques, médicales etc.....

Merci de m'éclairer sur ce probleme